

**Arrêté fixant la composition du jury de validation des acquis de l'expérience pour
l'obtention du diplôme d'État d'éducateur spécialisé
Session 2023**

**Le Recteur de la région académique de La Réunion,
Recteur de l'académie de La Réunion**

- Vu le code de l'action sociale et des familles ;
- Vu le code de l'éducation ;
- Vu la loi n° 2002-73 du 17 janvier 2002 de modernisation sociale ;
- Vu le décret n°2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience ;
- Vu le décret n° 2018-734 du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes du travail social ;
- Vu l'arrêté du 22 août 2018 modifié relatif au diplôme d'État d'éducateur spécialisé ;
- Vu la circulaire ministérielle n° 2019-010 du 30 janvier 2019 relative à la procédure de validation des acquis de l'expérience ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Le jury de validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme d'État d'éducateur spécialisé de la session 2023 est constitué comme suit :

Président : Monsieur Sylvain CUBIZOLLES, Maître de conférences en sociologie du sport, Université de la Réunion - Département STAPS, UFR Sciences de l'Homme et de l'Environnement, Le Tampon

Vice-présidentes : Madame Kathy DELBOS, Responsable adjointe du Service Régional de Contrôle et Développement des Compétences, Responsable Unité Apprentissage et Certification, Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DEETS)

Madame Sabrina BARDEUR, chargée de mission STMS, Lycée Marie Curie

Membres :

Monsieur Cédric ASSERPE, formateur
Monsieur Yassine DIB, formateur
Madame Armelle CLAIN, formatrice
Madame Sarah FLAUX, éducatrice spécialisée
Madame Mirella GERMAIN, formatrice
Monsieur Tanguy GRAZ, éducateur spécialisé
Monsieur Stéphane GRONDIN, éducateur spécialisé
Madame Alexandra LALOGÉ, formatrice
Madame Marie-Ange LUCAS, éducatrice spécialisée
Monsieur Jean Daniel MELLON, éducateur spécialisé
Madame Sandrine MIROLO, formatrice
Monsieur Patrice MOENDZENAHOU, formateur
Monsieur Jacques PELLIER, formateur
Monsieur Eric ROMANO, éducateur spécialisé
Madame Aline SOURIS, formatrice
Madame Jennifer TECHER, formatrice

Article 2 : Le secrétaire général de la région académique de La Réunion, secrétaire général de l'académie de La Réunion est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 29 novembre 2023

Pour le recteur de région académique,
recteur d'académie et par délégation,
La Cheffe de la Division des examens et concours
Signé
Abla ZENATI